

Résolution

concernant l'intitulé de l'IN 117 « Oui à la région »

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,

vu le Chapitre IX de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève ;

considérant que l'intitulé de l'IN 117 n'est pas suffisamment explicite ;

invite le Conseil d'Etat

à ajouter sur toutes les publications relatives à la votation populaire, telles que :

- communiqués dans la FAO pour les prises de positions ;
- bulletins et brochure explicative pour la votation ;

le libellé **(Création d'un canton Genève-Vaud)** après l'intitulé de l'initiative qui ne peut pas être modifié à ce stade de la procédure.